

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 12 JANVIER 2012.

OBJET : Demande de financement de la deuxième année du poste de développeur de projets locaux (chargée de mission économie).

Nombre de membres du bureau : 9 représentants 9 voix
Nombre de membres en exercice : 9 représentants 9 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 5 représentants 5 voix

N° : 001/ 2012

L'an deux mille douze et le douze janvier le BUREAU régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMPPV à Brignoles.

Il examine le point n° 3 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Michaël LATZ préside.

ETAIENT PRESENTS :

CC Comté de Provence :

Monsieur Michaël LATZ, Président
Monsieur Paul CASTELLAN, membre

CC Provence d'Argens en Verdon :

CC Val d'Issole :

Monsieur Jean-Pierre MORIN, 1^e vice-président
Monsieur Gérard FABRE, membre

CC Sainte Baume Mont Aurélien :

Monsieur Gérard BLEINC, 2^e vice-président

Membre associé :

Monsieur Gabriel RINAUDO
Monsieur André GUIOL
Madame Sylvie MASSIMI

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous-Préfecture

le : 26 JAN. 2012

Et publication ou notification

le : 31 JAN. 2012

Depuis janvier 2011, un poste de chargé de mission aménagement du territoire/économie a été créé au syndicat mixte afin d'assurer les missions suivantes :

- Suivi des POS/PLU
- Animation du Schéma d'urbanisme commercial et de l'étude de stratégie économique
- Suivi des projets de coopération européenne à vocation économique
- Conseil et assistance technique aux Directions communautaires et aux communes pour la réalisation de projets économiques
- Participation à des démarches prospectives d'aménagement à différentes échelles territoriales.

Ce poste est financé dans le cadre de la mesure « développeur de projets locaux créateurs d'activités et d'emplois » proposée par le Conseil Régional qui permet de bénéficier d'un appui financier de 40 000 euros par an pendant 3 ans.

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter auprès du Conseil Régional les financements afférents à ce poste dans le cadre de la mesure « Développeur de projets locaux créateurs d'activités et d'emplois » pour la seconde année du dispositif
- D'autoriser le Président à signer tous actes à intervenir concernant cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jour, mois et an susdits.

Le Président du Bureau

Michaël LA
Maire de Correns

